



**CARTOGRAPHIE  
PROSPECTIVE  
DE LA PROFESSION  
DE L'ASSURANCE ET  
DE LA RÉASSURANCE**

**2026**



## SOMMAIRE

Synthèse .....	2
Introduction .....	4
<b>RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE 2026 .....</b>	<b>7</b>
<b>01</b>	
<b>RISQUES ET MENACES: UNE STABILITÉ EN TROMPE L'ŒIL .....</b>	<b>8</b>
Les incertitudes économiques et politiques au cœur des préoccupations de la profession .....	10
Les risques technologiques en hausse et de plus en plus sévères .....	11
La perception du risque environnemental marque un recul comparativement à d'autres risques .....	13
Le changement réglementaire sort du top 10 .....	15
Un resserrement historique du top 4 .....	15
<b>02</b>	
<b>UN HORIZON DES RISQUES QUI SE RESSERRE .....</b>	<b>18</b>
Des menaces de plus en plus proches .....	19
À horizon 10 ans, une prépondérance des risques technologiques et climatiques .....	20
<b>03</b>	
<b>LES MENACES IDENTIFIÉES PAR LA PROFESSION POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE .....</b>	<b>22</b>
Des enjeux globaux assez proches de ceux du secteur .....	23
... mais davantage centrés sur l'axe démographique et économique à 10 ans .....	24
Des perspectives plus optimistes à plus long terme .....	25
<b>Annexes</b>	
Méthodologie .....	26
Liste et définition des risques .....	27

# SYNTHÈSE

## La profession de l'assurance et de la réassurance publie sa 9<sup>e</sup> Cartographie des risques

La Cartographie prospective 2026 de la profession de l'assurance et de la réassurance a été élaborée par la commission Analyse des risques (CAR) de France Assureurs à partir d'une enquête conduite fin 2025 auprès des dirigeants du secteur. Cette neuvième édition repose sur les contributions de 186 répondants issus de 35 entreprises d'assurance et de réassurance, représentant 95 % des placements des assureurs français.

Les répondants ont évalué 24 risques, répartis en six grandes catégories (économique, environnementale, sociale et sociétale, technologique, politique et réglementaire), selon leur fréquence de survenance, leur sévérité potentielle et leur horizon temporel. Ils ont également été interrogés sur les principaux défis de la profession ainsi que sur les menaces pesant sur la société française à des horizons de deux et dix ans.

### Une hiérarchie des risques globalement stable, mais des évolutions sous-jacentes profondes

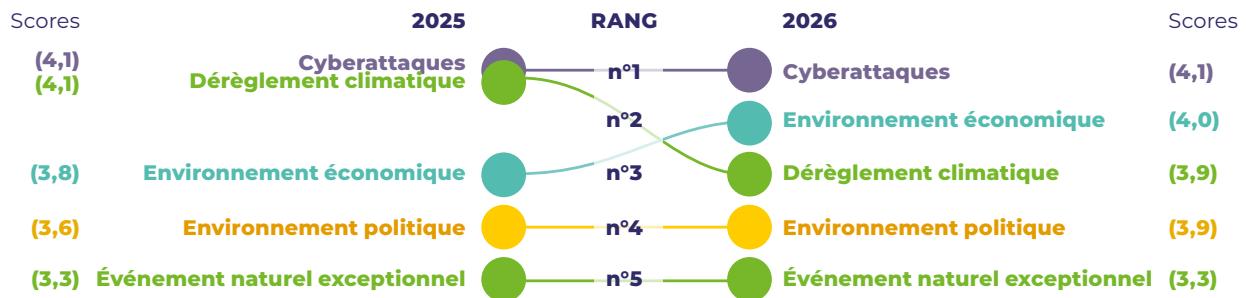
Le classement des risques apparaît globalement stable par rapport à l'édition précédente, mais cette stabilité masque des évolutions significatives dans l'appréciation de plusieurs risques majeurs. Le **risque de cyberattaques** demeure ainsi, pour la neuvième année consécutive, la première menace pesant sur la profession, et reste de loin le risque le plus sévère. Le **dérèglement climatique**, qui avait atteint la première place ex æquo en 2025, recule à la troisième position, juste derrière le **risque lié à l'environnement économique**. Ces deux risques sont désormais suivis de très près par l'**environnement politique**, dont la progression constitue l'un des faits marquants de l'édition 2026, dans un contexte où les récents débats budgétaires ont notamment porté sur la vision de l'assurance, en particulier de l'assurance vie, au sein de la société.

### Les incertitudes économiques et politiques au cœur des préoccupations à court terme

La cartographie 2026 met en évidence une hausse sensible de l'évaluation des risques liés aux environnements économique et politique, dans un contexte d'incertitude accrue. Malgré des indicateurs macroéconomiques globalement maîtrisés, les tensions sur le commerce international, la situation des finances publiques et l'instabilité politique nationale et internatio-

**Figure 0 Les principaux risques pour les entreprises d'assurance** (score sur 5)

Note de lecture : les scores entre parenthèses correspondent à la moyenne entre les scores de fréquence et de sévérité.



nale alimentent une perception des risques plus élevée. Du point de vue de l'assurance, cette perception n'a pu être que renforcée par la teneur des débats autour du budget 2026, compte tenu en particulier des mesures pénalisantes évoquées au sujet de l'assurance vie notamment.

Le risque politique, qui regroupe désormais les dimensions française, européenne et mondiale, enregistre la plus forte progression parmi l'ensemble des risques. Cette montée des préoccupations politiques se reflète également dans la progression du **risque d'inégalités et de tensions sociales**, en lien avec les épisodes récents de violences et d'émeutes, dont le coût pour la profession a été particulièrement élevé.

## Des risques technologiques toujours centraux et perçus comme de plus en plus sévères

Les risques technologiques occupent une place centrale dans la cartographie. Aux cyberattaques s'ajoutent désormais deux risques en forte progression: le **risque lié à l'intelligence artificielle et celui relatif à la qualité des données et à la conformité des processus IT**. Ces risques progressent fortement dans le classement, notamment sous l'effet d'une hausse de leur sévérité estimée.

Cette évolution traduit une transformation de la perception du risque technologique: si les assureurs estiment mieux maîtriser la fréquence de survenance de certains incidents, ils anticipent en revanche des impacts potentiellement plus graves en cas de réalisation, dans un contexte d'accélération des usages numériques, du recours au cloud et du déploiement de solutions d'intelligence artificielle.

## Un recul conjoncturel des préoccupations environnementales, sans remise en cause du risque climatique

Dans un contexte dominé par les enjeux économiques et politiques, les risques environnementaux marquent un léger recul dans le classement 2026. Le dérèglement climatique reste néanmoins solidement installé parmi les principaux risques de la profession. Le **risque d'événement naturel exceptionnel** conserve quant

à lui un profil spécifique, caractérisé par une faible fréquence estimée mais une sévérité élevée.

Ce repositionnement ne traduit pas un affaiblissement durable des préoccupations climatiques, mais plutôt un déplacement de la perception du risque à court terme. À long terme, le climat demeure identifié comme le risque le plus structurant, susceptible d'avoir des effets en cascade sur de nombreux autres risques, notamment économiques et assurantiels.

## Des risques de plus en plus rapprochés dans le temps

L'édition 2026 confirme un phénomène marquant: le raccourcissement généralisé de l'horizon des risques. La quasi-totalité des risques du top 10 est désormais perçue comme relevant d'un horizon de court terme (0 à 2 ans). Les cyberattaques et l'environnement politique sont ainsi considérés comme des risques immédiats par 99% des répondants.

À l'inverse, l'analyse à horizon de dix ans fait émerger une recomposition des préoccupations autour de trois grands pôles structurants: le climat, l'économie et la technologie. Le dérèglement climatique devient la préoccupation centrale à long terme, rejoints par le risque d'inassurabilité et par les enjeux liés à l'intelligence artificielle.

## Une lecture différenciée entre risques pour les entreprises et menaces pour la société

La cartographie 2026 met également en évidence une distinction nette entre les risques pesant sur les entreprises d'assurance et les menaces identifiées pour la société française. À court terme, les hiérarchies sont proches, avec un poids particulièrement élevé des risques politiques et économiques. À long terme, les préoccupations sociétales apparaissent plus diversifiées, intégrant davantage les enjeux démographiques, économiques et climatiques.

Enfin, si les assureurs expriment une inquiétude marquée à court terme vis-à-vis de la situation du pays, leur vision à long terme est sensiblement plus confiante, traduisant une perception de résilience et de capacité d'adaptation de la société française au-delà des turbulences actuelles.

# INTRODUCTION

La cartographie prospective 2026 des risques de la profession de l'assurance et de la réassurance a été élaborée par la commission Analyse des risques de France Assureurs à partir d'une enquête conduite à la fin de l'année 2025 auprès des dirigeants de la profession. Cette neuvième édition repose sur les contributions de 186 experts du risque issus de 35 entreprises d'assurance et de réassurance, représentant à elles seules 95% des placements des assureurs français. Le recueil des réponses s'est achevé le 9 décembre 2025.

Pour chacun des risques identifiés, regroupés en six grandes catégories (économique, environnementale, sociale et sociétale, technologique, politique et réglementaire), les répondants ont évalué l'impact potentiel direct sur leur entreprise en termes de fréquence de survenance, de sévérité et d'horizon temporel. Ils ont également été invités à hiérarchiser les principaux défis de la profession, ainsi que les menaces pesant sur les entreprises d'assurance et sur la société française à des horizons de deux et dix ans.

Les résultats ont ensuite été agrégés, le score moyen étant calculé comme la moyenne de la fréquence et de la sévérité. Ils sont présentés sans distinction selon la fonction des répondants, l'activité principale ou la taille des groupes d'appartenance. Les réponses reflètent toutefois un travail collectif au sein des entreprises participantes, impliquant dans de nombreux cas l'ensemble des équipes de direction ou des comités exécutifs. La méthodologie détaillée de l'étude est présentée en annexe.

## LISTE DES RISQUES RETENUS PAR CATÉGORIE

Les définitions détaillées de l'ensemble des risques retenus sont disponibles en annexe.

Les risques en italique indiquent une évolution dans le périmètre ou la définition du risque.

### ÉCONOMIQUE

- Équilibres démographiques
- Environnement économique
- Risque financier systémique
- Risque de transition vers une économie bas carbone*
- Risque d'inassurabilité*

### ENVIRONNEMENTAL

- Environnement et biodiversité
- Dérèglement climatique
- Pénurie de matières premières et énergétiques
- Risque pandémique
- Evènement naturel exceptionnel

### SOCIAL ET SOCIÉTAL

- Inégalités et tensions sociales
- Dégénération de la santé physique et mentale
- Crise migratoire
- Risques RH
- Risques liés à la conduite des affaires

### TECHNOLOGIQUE

- Qualité des données et conformité des processus IT*
- Cyberattaques
- Disruption du secteur de l'assurance
- Intelligence artificielle*
- Vulnérabilité des infrastructures stratégiques

### POLITIQUE

- Environnement politique
- Risque de terrorisme

### RÈGLEMENTAIRE

- Risque de non-conformité et sanctions*
- Changement réglementaire*

# RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE 2026 DE LA PROFESSION



## RISQUES ET MENACES: UNE STABILITÉ EN TROMPE L'ŒIL

L'édition 2026 de la cartographie des risques de la profession de l'assurance et de la réassurance présente un classement globalement stable par rapport à l'an dernier.

Le risque de **cyberattaques** demeure ainsi, pour la neuvième année consécutive, la principale source d'incertitude et de menace pour les assureurs.

Le **dérèglement climatique**, qui avait atteint l'année dernière la première marche du podium ex æquo, recule

au troisième rang, dépassé par le risque lié à l'**environnement économique**. Ces deux risques sont désormais talonnés par l'**environnement politique** (national, européen et mondial).

Derrière cette stabilité apparente du classement, l'édition 2026 met toutefois en lumière des évolutions significatives dans l'appréciation de certains risques, en particulier ceux liés à l'environnement économique et aux technologies.

Tableau 1

CLASSEMENT DES 24 RISQUES DE LA CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE 2026				ÉVOLUTION	
RANG	RISQUES	SCORE MOYEN	SCORE (Fréq.; Sév.)	RANG	SCORE
1	Cyberattaques	4,1	(3,9; 4,3)	(0)	(-0,3; +0,2)
2	Environnement économique	4,0	(3,9; 4,0)	(+1)	(+0,3; +0,1)
3	Dérèglement climatique	3,9	(3,9; 4,0)	(-2)	(-0,1; -0,2)
4	Environnement politique	3,9	(3,9; 3,8)	(0)	(+0,3; +0,2)
5	Événement naturel exceptionnel	3,3	(2,8; 3,9)	(0)	(-0,0; +0,0)
6	Inégalités et tensions sociales	3,3	(3,4; 3,2)	(+1)	(+0,0; +0,0)
7	Intelligence artificielle	3,2	(3,2; 3,2)	(+2)	(+0,1; +0,1)
8	Qualité des données et conformité des processus IT	3,1	(3,1; 3,2)	(+5)	(-0,2; +0,3)
9	Non-conformité et sanctions	3,1	(3,0; 3,2)	(-1)	(-0,1; -0,2)
10	Risque financier systémique	3,1	(2,6; 3,6)	(0)	(-0,1; -0,0)
11	Changement réglementaire	3,1	(3,0; 3,1)	(-5)	(-0,4; -0,0)
12	Inassurabilité	2,9	(2,6; 3,3)	(+2)	(+0,0; -0,0)
13	Transition vers une économie bas carbone	2,9	(2,9; 2,9)	(-2)	(-0,1; -0,4)
14	Terrorisme	2,7	(2,7; 2,7)	(+2)	(-0,1; -0,2)
15	Environnement et biodiversité	2,7	(2,6; 2,8)	(-3)	(-0,3; -0,5)
16	Dégénération de la santé physique et mentale	2,6	(2,7; 2,6)	(+2)	(+0,1; -0,1)
17	Risques RH	2,6	(2,6; 2,7)	(+4)	(+0,1; -0,1)
18	Risque pandémique	2,6	(2,5; 2,8)	(-1)	(+0,1; -0,3)
19	Pénurie de matières premières et énergétiques	2,6	(2,6; 2,6)	(0)	(-0,1; -0,1)
20	Disruption du secteur de l'assurance	2,6	(2,4; 2,7)	(+3)	(+0,0; +0,1)
21	Vulnérabilité des infrastructures stratégiques	2,6	(2,2; 3,0)	(-6)	(-0,5; -0,1)
22	Conduite des affaires	2,4	(2,4; 2,4)	(+2)	(+0,2; +0,1)
23	Équilibres démographiques	2,3	(2,1; 2,5)	(-1)	(-0,5; -0,2)
24	Crise migratoire	2,2	(2,2; 2,1)	(-4)	(-0,5; -0,5)

**Note de lecture:** le risque « Intelligence Artificielle » occupe la septième place du classement, avec un score de 3,2. Ce score est calculé comme la moyenne de son score de fréquence (3,2) et de sévérité (3,2). Il gagne deux places par rapport à l'année dernière (rang: +2), ses scores de fréquence et de sévérité étant en hausse tous deux de +0,1.

**Source:** Cartographie 2026 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs.

# LES INCERTITUDES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA PROFESSION

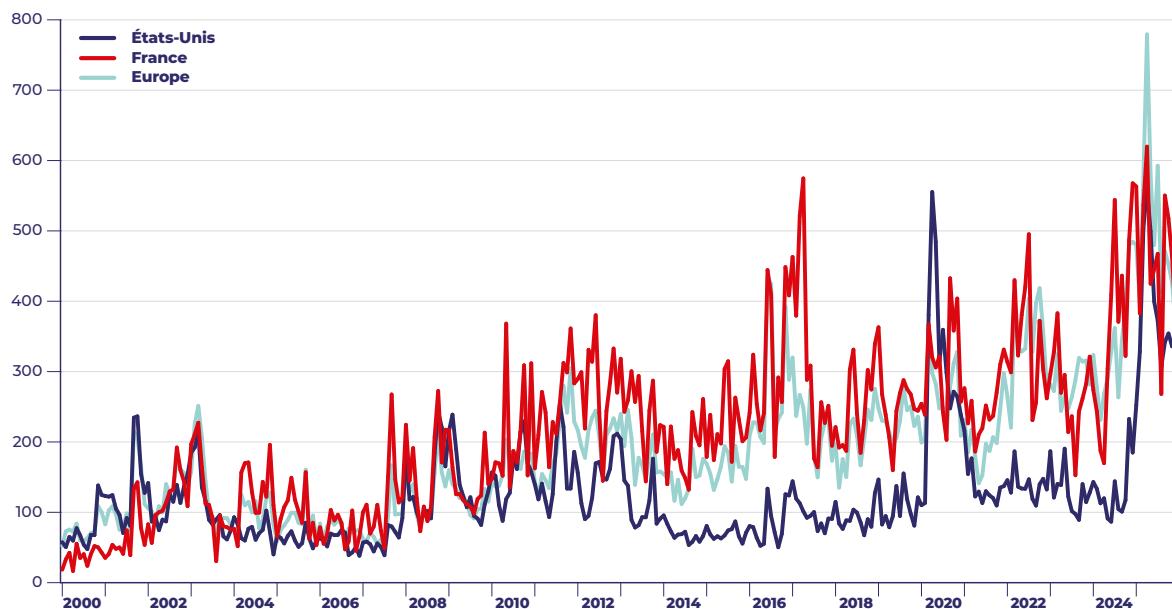
L'une des composantes les plus remarquables de cette nouvelle édition de la cartographie concerne l'appréciation des **risques liés aux environnements économique et politique**. Tous deux enregistrent une hausse sensible de leur score moyen dans un contexte général d'incertitude accrue.

Sur le plan strictement économique, la situation française peut pourtant sembler relativement maîtrisée. La croissance demeure modérée (0,9% en 2025, avec des perspectives comparables pour 2026), mais le taux de chômage reste stable autour de 7,5% et l'inflation apparaît désormais contenue, proche de 1%. La dynamique à l'international semble comparable, voire plus favorable, aux États-Unis comme dans le reste de la zone euro.

Ces éléments relativement favorables sont toutefois contrebalancés par des facteurs de déstabilisation majeurs. Les tensions commerciales, marquées notamment par la multiplication des barrières tarifaires entre les États-Unis et leurs principaux partenaires, ont ainsi remis en cause certaines certitudes historiques sur la stabilité du commerce mondial. De plus, les valorisations financières élevées peuvent faire craindre des corrections à venir sur certains secteurs, qui pourraient avoir des conséquences sur l'économie.

En France, l'environnement économique est en outre étroitement lié au contexte politique, dont l'incertitude a atteint un niveau inédit sur la période récente. La dégradation de la note souveraine du pays par les agences de notation reflète certes le poids élevé de la dette publique (plus de 110% du PIB), mais aussi une instabilité parlementaire et gouvernementale durable depuis la dissolution de l'été 2024. Celle-ci s'est traduite par des retards répétés dans l'adoption des lois de finances en 2024 et 2025 ainsi que par une visibilité réduite à l'approche d'échéances électorales majeures à horizon de deux ans. Plus récemment, le débat autour du budget 2026 a induit un climat particulièrement incertain pour l'assurance, en particulier l'assurance vie.

**Figure 1** Indicateur d'incertitude de la politique économique



Source: FED de Saint Louis

À l'échelle internationale, le climat politique demeure également sous tension en raison de la persistance de conflits majeurs et d'épisodes de paralysie institutionnelle, comme les récentes semaines de *shutdown* administratif aux États-Unis.

Dans leur ensemble, ces circonstances conduisent par exemple l'indicateur d'incertitude de politique économique de la Fed de Saint Louis à atteindre un niveau historiquement très élevé, comme en témoigne la figure 1.

Dans ce contexte, le risque politique — qui regroupe depuis l'édition 2025 les dimensions française, européenne et mondiale — enregistre logiquement

la plus forte progression de son score moyen parmi l'ensemble des risques évalués (+0,3).

Cette montée des préoccupations liées à l'environnement politique se traduit enfin par le renforcement du **risque d'inégalités et de tensions sociales**, désormais classé au 6<sup>e</sup> rang. Après un bond de sept places en 2025, ce risque reste étroitement associé aux épisodes de violences et d'émeutes survenus récemment en France, dont le coût pour la profession a été particulièrement élevé: près de 800 millions d'euros suite aux émeutes urbaines de juin 2023 et près d'un milliard d'euros à l'occasion des événements en Nouvelle-Calédonie de 2024.

## LES RISQUES TECHNOLOGIQUES EN HAUSSE, ET DE PLUS EN PLUS SÉVÈRES

Les risques technologiques continuent d'occuper une place centrale dans la cartographie. Le risque de **cyberattaques** conserve ainsi la première place du classement, qu'il occupe sans interruption depuis l'édition 2019. Il demeure, de loin, le premier risque en termes de sévérité estimée par la profession.

À ce risque désormais bien identifié s'ajoutent deux risques technologiques en forte progression. Le **risque lié à l'intelligence artificielle** gagne deux places au sein du top 10 (de la 9<sup>e</sup> place en 2025 à la 7<sup>e</sup> en 2026), tandis que le risque « **qualité des données et conformité des processus IT** » prend la 8<sup>e</sup> place. Tous deux enregistrent des hausses marquées, voire très marquées, de leur score, principalement sous l'effet d'une augmentation de leur sévérité perçue.

Cette dynamique s'inscrit dans une tendance plus large: après avoir déjà fortement progressé en 2025, ces risques poursuivent leur ascension (+2 et +5 places en 2026, après respectivement +7 et +5 l'année précédente). Le risque de **disruption du secteur de l'assurance**, bien que classé à un niveau plus modéré, suit une trajectoire

comparable, avec une sévérité estimée en hausse, possiblement en interaction avec les développements rapides de l'intelligence artificielle.

L'évolution des risques liés à l'IA et à la qualité des données peut s'expliquer en partie par une clarification de leur définition dans l'édition 2026. Celle-ci s'est traduite par un élargissement de leur périmètre, le risque « qualité des données » intégrant désormais notamment les enjeux liés au stockage des données dans le *cloud*, avec les risques associés de fuite d'informations, de perte de disponibilité des systèmes ou d'accès aux outils critiques.

Au-delà de ces ajustements méthodologiques, le contexte général contribue également à une appréciation plus élevée des risques technologiques, dans un environnement marqué par l'accélération des usages numériques, la généralisation des solutions *cloud* et la diffusion rapide d'outils d'intelligence artificielle dans les processus opérationnels.

Cette hausse globale de l'évaluation des risques technologiques prend toutefois une forme particulière en 2026: seule la sévérité progresse, tandis que la fréquence estimée des incidents recule (cf. encadré 1), excepté pour le risque lié à l'IA. Cette évolution suggère que ces risques sont désormais mieux identifiés et, dans une certaine mesure, mieux appréhendés par le secteur. Les événements les plus courants tendent ainsi à être contenus, tandis que les scénarios résiduels, plus rares, sont perçus comme potentiellement plus graves.

## Encadré 1

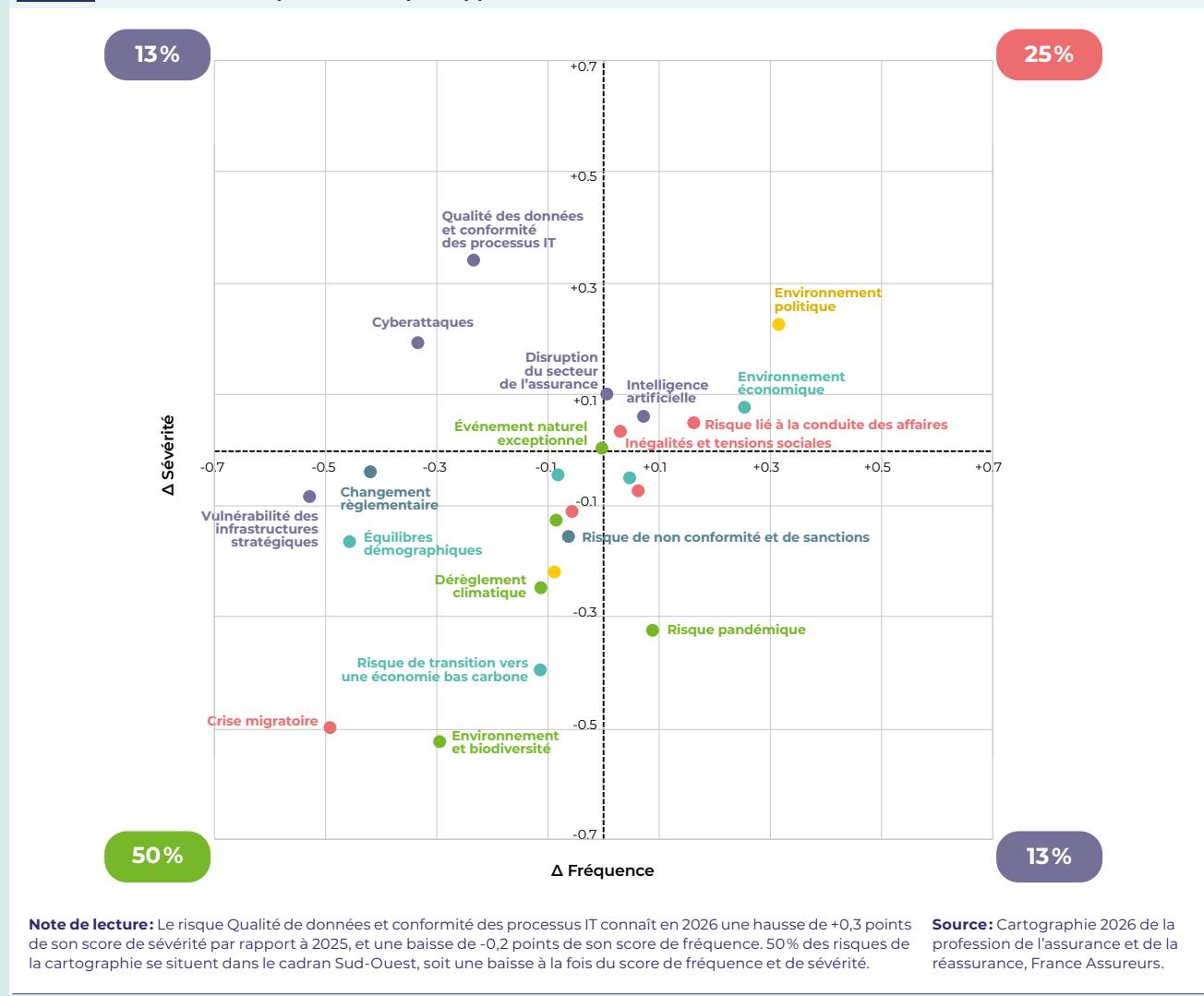
### Les trois quarts des risques en baisse de fréquence ou de sévérité, mais un top 10 plus sévère, notamment pour les risques technologiques

Les risques présentés dans cette première partie de l'analyse sont classés à partir d'un score global, correspondant à la moyenne de deux dimensions complémentaires: la fréquence estimée de survenance et la sévérité potentielle en cas de réalisation du risque. Ces deux paramètres sont fréquemment notés à des niveaux proches, mais certains risques ont un profil spécifique avec une sévérité bien plus élevée que leur fréquence estimée comme les risques d'**événement naturel exceptionnel** et le **risque financier systémique**, qui

sont deux risques à faible probabilité d'occurrence mais à fort impact en cas de survenance.

L'analyse temporelle des évolutions en fréquence et en sévérité par rapport à l'édition 2025 renseigne sur les éventuelles tendances dans les perceptions des experts du risque. En 2026, un premier constat s'impose: **une large majorité des risques (75%) connaissent une baisse de leur fréquence ou de leur sévérité estimée** (cf. figure 2). Ces variations restent

**Figure 2** Évolution des risques en 2026 par rapport à 2025



cependant contenues par rapport aux années précédentes, comprises entre -0,5 et +0,5 pts, comparées à des amplitudes plus marquées en 2024 et 2025.

Plus précisément, la fréquence est en baisse pour 63% des risques, et la fréquence moyenne sur le top 10 des risques en baisse de 0,1 point après une hausse en 2025. Les fortes baisses au classement global s'expliquent majoritairement par des baisses du score de fréquence, comme c'est le cas pour les risques de **changement réglementaire** (-0,4 pt en fréquence, -5 places au classement), **vulnérabilité des infrastructures stratégiques** (-0,5 pt en fréquence, -6 places au classement) et **crise migratoire** (-0,5 pt en fréquence mais aussi en sévérité, -4 places au classement).

Certains risques présentent toutefois un profil différencié, avec une baisse de la fréquence estimée combinée à une hausse de la sévérité. C'est notamment le cas de plusieurs **risques technologiques**, tels que la qualité des données (+0,3 pt en sévérité) ou les cyberattaques (+0,2 pt). Cette évolution peut traduire une maturité accrue des assureurs dans la maîtrise de ces risques, conduisant à une perception plus optimiste de leur probabilité d'occurrence, tout en mettant l'accent sur des scénarios plus rares mais plus graves. Ainsi, la hausse de la sévérité estimée explique en grande partie la progression de cinq places du risque qualité des données, malgré une baisse de sa fréquence (-0,2 pt).

Les hausses de sévérité observées demeurent néanmoins limitées en valeur, avec un maximum de +0,3 point, ce qui s'explique en partie par des niveaux déjà élevés lors des éditions précédentes, en particulier pour le risque de cyberattaques.

Au total, la sévérité est en baisse pour 63% des risques, mais progresse pour la moyenne du top 10. Cette sévérité moyenne suit une tendance haussière continue depuis l'édition 2023, confirmant que les principaux risques pesant sur la profession sont perçus comme de plus en plus graves en cas de survenance.

## LA PERCEPTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL MARQUE UN RECOL COMPARATIVEMENT À D'AUTRES RISQUES

Dans un contexte dominé par les incertitudes économiques et politiques, les préoccupations environnementales marquent un léger recul en 2026, après plusieurs années de progression continue. Le risque de **dérèglement climatique**, qui avait atteint la première place ex æquo en 2025, recule ainsi à la troisième position, juste derrière le risque lié à l'environnement économique.

Cette évolution résulte d'un double mouvement: une baisse relative de l'évaluation de la fréquence et de la sévérité du risque climatique, conjuguée à une hausse marquée des scores associés aux risques économiques et politiques. Une dynamique comparable s'observe pour le risque « **environnement et biodiversité** », qui perd trois places au classement, notamment sous l'effet d'une diminution sensible de sa sévérité estimée (-0,5 pt).

Plus largement, la majorité des risques environnementaux voient leur score global diminuer. Le **risque d'événement naturel exceptionnel** constitue toutefois une exception notable. Stable à la 5<sup>e</sup> place du classement, il conserve son profil spécifique, caractérisé par une fréquence estimée relativement faible au regard des autres risques du top 10, mais par une sévérité élevée en cas de survenance. Le coût des événements naturels extrêmes dans le monde en 2025 est en baisse de près d'un tiers par rapport à 2024, à 220 milliards de dollars, pour un coût assurantiel estimé à 107 milliards de dollars (contre 141 en 2024)<sup>1</sup>. Ce recul s'explique cependant en partie par l'absence d'ouragans ayant touché les États-Unis pour la première fois depuis 10 ans, ce qui a limité le montant des pertes assurantielles pour cette

<sup>1</sup> Swiss Re Institute, [2025 marks sixth year insured natural catastrophe losses exceed USD 100 billion](#), finds Swiss Re Institute, 16 déc. 2025.

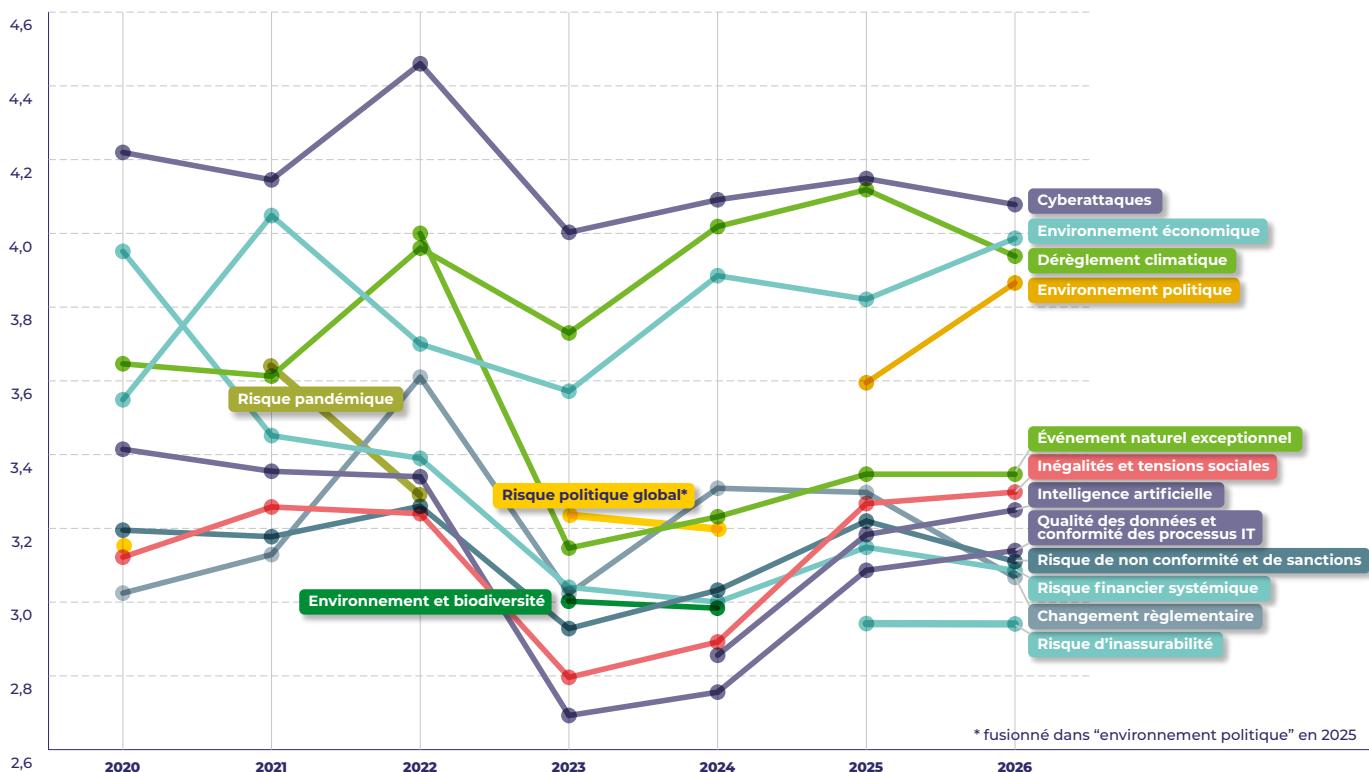
année, malgré une saison très active (avec notamment l'ouragan Melissa en Jamaïque, Haïti et Cuba, pour un coût estimé à 2,5 milliards de dollars). Les États-Unis représentent tout de même 83% du montant des pertes assurées, avec 40 milliards de dollars seulement pour les incendies dans la région de Los Angeles. Le montant des pertes assurantielles se maintient pour la sixième année consécutive au-delà de la barre des 100 milliards de dollars, avec notamment 50 milliards de dollars de frais liés aux orages convectifs sévères, comme des orages de grêle en Europe en mai et juin.

**Ce repositionnement des risques environnementaux ne saurait pour autant être interprété comme un affaiblissement durable des préoccupations climatiques.** Il reflète davantage un déplacement des

priorités à court terme, dans un contexte où des enjeux politiques et économiques plus immédiats occupent une place croissante dans l'appréciation des risques. **Les risques climatiques et environnementaux demeurent ainsi des facteurs structurants à plus long terme.**

Suivant la même tendance, le risque de **crise migratoire**, fortement corrélé à la survenance d'événements climatiques extrêmes, recule pour atteindre la dernière place du classement. Il enregistre les baisses les plus marquées, tant en fréquence qu'en sévérité estimées. De même, le **risque de transition vers une économie bas carbone** perd deux places, sous l'effet d'un recul de 0,4 point de sa sévérité. Cette évolution peut toutefois aussi traduire une perception accrue de la capacité du secteur à anticiper et à maîtriser les impacts de la

**Figure 3 Cartographie France Assureurs – rétrospective 2019-2026**



**Note de lecture:** Le score moyen (moyenne des scores de fréquence et de sévérité) du risque de cyberattaques était de près de 4,5 lors de l'édition 2022 de la cartographie des risques, et de 4,1 dans l'édition 2026.

**Source:** Cartographie 2026 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs.

## LE CHANGEMENT RÉGLEMENTAIRE SORT DU TOP 10

Les débats réglementaires autour de l'assurance ont été particulièrement nourris ces dernières années, notamment avec la mise en œuvre de la directive Solvabilité II à partir de 2016, puis plus récemment avec l'adoption de l'*Insurance Recovery and Resolution Directive* (IRRD) et du *Digital Operational Resilience Act* (DORA).

Ces textes sont désormais adoptés et en vigueur. Malgré une activité réglementaire qui demeure soutenue, cette clarification conduit la profession à percevoir un moindre risque de changements réglementaires majeurs. En conséquence, la probabilité d'occurrence de ce risque est revue à la baisse dans l'édition 2026 de la cartographie.

Le **risque de changement réglementaire** recule ainsi de cinq places au classement et sort du top 10, pour la première fois depuis 2019. Cette évolution tranche avec les années précédentes, le risque s'étant hissé à la 4<sup>e</sup> position dans l'édition 2024. Elle s'explique presque exclusivement par une forte baisse de la fréquence

estimée, la sévérité du risque demeurant, quant à elle, globalement stable.

Le **risque de non-conformité et de sanctions** reste, pour sa part, présent dans le top 10, tout en perdant une place. Cette évolution résulte d'une baisse conjointe de sa fréquence et de sa sévérité estimées.

Son maintien à un niveau élevé s'explique toutefois par la temporalité propre à ces risques: les réglementations désormais entrées en vigueur exposent plus directement les assureurs à des risques opérationnels de contrôle et de sanction.

Enfin, il convient de souligner que l'édition 2026 de la cartographie a précisé la définition des deux risques réglementaires afin de mieux distinguer leurs dimensions stratégique et opérationnelle. Cette évolution méthodologique a pu amener les répondants à réévaluer le poids relatif du risque de changement réglementaire par rapport au risque plus concret et immédiat de non-conformité.

## UN RESSERREMENT HISTORIQUE DU TOP 4

Depuis sa première édition, la cartographie des risques identifie le risque de cyberattaques comme la principale menace pesant sur la profession de l'assurance. Au-delà de ce constat désormais bien établi, l'édition 2026 met en évidence une **dynamique de polarisation des risques**, qui s'amplifie encore cette année.

Le classement fait ainsi apparaître un top 4 particulièrement resserré (cf. figure 3), sous l'effet notamment de la progression des risques liés aux environnements

politique et économique. L'écart de score entre le premier et le quatrième risque n'est plus que de 0,2 point, un niveau inédit dans l'historique de la cartographie, où cet écart n'était jusqu'alors jamais descendu en dessous de 0,5 point.

Cette concentration des scores ne se limite pas aux toutes premières positions. Le reste du top 10 présente également un resserrement marqué, avec seulement 0,2 point d'écart entre la 5<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> place.

## Encadré 2

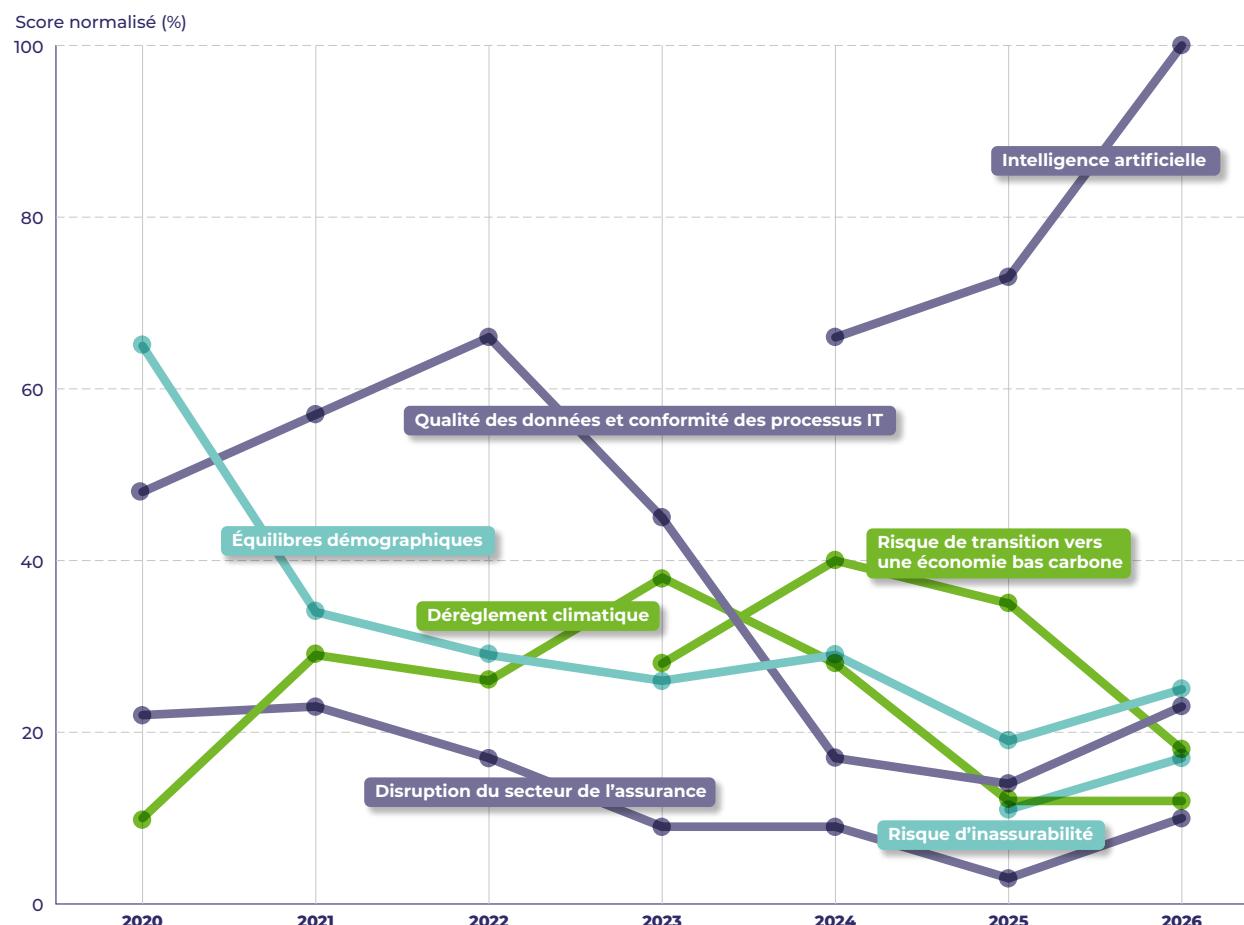
### L'intelligence artificielle au premier rang des opportunités pour le secteur

En complément de l'évaluation des risques, les dirigeants du secteur sont également interrogés sur leur perception de ces risques en tant qu'enjeux et opportunités pour l'assurance et la réassurance, notamment à travers le développement de nouveaux produits, de garanties ou de modes de gestion adaptés. Ce classement peut également refléter la capacité de la

profession à mieux appréhender les risques et à s'adapter afin de tirer parti des évolutions de l'environnement. Les résultats sont présentés en figure 4.

En 2026, l'intelligence artificielle apparaît ainsi comme la première opportunité identifiée par la profession, se détachant nettement des autres enjeux du classement. Cette

Figure 4 Évolution du classement des opportunités pour la profession depuis 2020



**Note de lecture:** En 2026, le score de classement de l'intelligence artificielle atteint le niveau le plus élevé jamais observé dans ce classement. Toutes les autres valeurs du graphique sont exprimées en pourcentage de ce score de référence (qui représente la valeur 100%). Ainsi, en 2026, le score du risque « équilibres démographiques », second du classement, représente environ 25% du score atteint par l'intelligence artificielle. De même, en 2022, le score du risque « qualité des données », alors premier du classement, représentait environ 65% du score atteint par l'intelligence artificielle en 2026.

**Source:** Cartographie 2026 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs.

position traduit la multiplicité des leviers concernés: optimisation des processus, amélioration de l'expérience client, transformation des métiers, renforcement des capacités d'analyse des risques ou encore automatisation de certaines fonctions. Comme en 2024, les entreprises d'assurance ont poursuivi en 2025 le déploiement d'outils d'intelligence artificielle dans leurs processus, tels que les agents virtuels ou les outils d'aide à la relation client. L'amplitude des possibilités offertes par l'IA explique en partie son positionnement très élevé dans le classement des enjeux.

L'intelligence artificielle demeure un risque bien identifié dans la cartographie, en hausse en termes de sévérité et avec un horizon de plus en plus proche. Ses impacts les plus systémiques sont en revanche envisagés sur un horizon de long terme. Cette double lecture — à la fois opportunité opérationnelle immédiate et risque structurant de transformation — distingue l'IA des autres enjeux évalués.

Derrière l'intelligence artificielle, le classement fait apparaître une diversité d'opportunités plus ciblées, dont les scores sont plus difficiles à comparer directement. Le **risque lié aux bouleversements des équilibres démographiques**, par exemple, constitue un enjeu de long terme susceptible de redéfinir les besoins en matière de couverture santé, de prévention ou de comportements de consommation. De même, le **risque technologique relatif à la qualité des données** peut représenter une opportunité opérationnelle, notamment via l'intégration accrue d'algorithmes dans les processus de tarification et de gestion des risques. Le **risque de transition vers une économie bas carbone** demeure également un enjeu central pour le secteur, qui accompagne et finance cette transition à travers le développement de produits d'assurance durable et des actions de prévention renforcées. Enfin, le **risque d'inassurabilité**, introduit dans la cartographie en 2025, apparaît comme un enjeu émergent: la difficulté croissante à assurer certains périls face à l'ampleur des coûts pourrait ouvrir la voie à des redéfinitions des couvertures, des offres ou des mécanismes de partage du risque.



## **UN HORIZON DES RISQUES QUI SE RESSERRE**

Une fois les risques identifiés, l'un des enjeux majeurs consiste à les caractériser afin de définir des réponses adaptées. Parmi les éléments d'analyse les plus structurants figure l'horizon potentiel de survenance du risque, qui permet d'apprécier non seulement son intensité, mais aussi son degré d'urgence.

# DES MENACES DE PLUS EN PLUS PROCHES

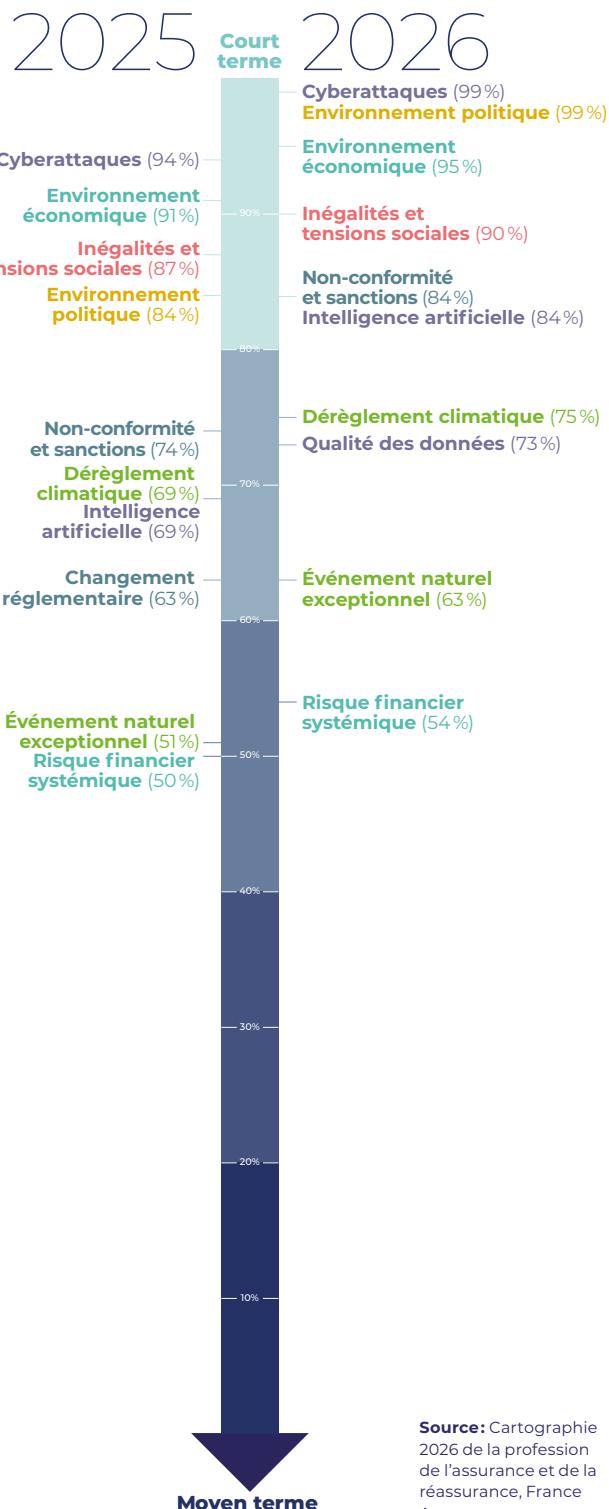
Pour approfondir cette lecture, le classement des risques est complété par une analyse plus fine de leur horizon de survenance. En complément de l'évaluation de la fréquence et de la sévérité, il a ainsi été demandé aux répondants de préciser si chaque risque était perçu comme relevant plutôt du court terme (0 à 2 ans) ou du moyen terme (3 à 5 ans).

Les résultats sont sans équivoque: les dirigeants du secteur sont de plus en plus nombreux à considérer que les principaux risques s'inscrivent dans un horizon de court terme. Après un premier resserrement marqué observé en 2025, cette tendance s'amplifie en 2026. La quasi-totalité des risques du top 10 est désormais perçue comme imminente.

Ainsi, 99% des répondants classent le risque de **cyberattaques** et celui lié à **l'environnement politique** dans un horizon de 0 à 2 ans. Au-delà, le rapprochement d'horizon le plus spectaculaire concerne le risque de **changement réglementaire**. Bien qu'il sorte du top 10 en 2026, la part des répondants le percevant comme un risque de court terme progresse fortement, passant de 63% à 84%. Cette évolution suggère que les préoccupations du secteur demeurent, même si ce risque est désormais jugé moins fréquent. Enfin, le risque de **catastrophe naturelle**, traditionnellement appréhendé à horizon plus lointain, connaît lui aussi un raccourcissement notable de son horizon, avec une hausse de 14 points de pourcentage de la part des répondants le situant dans un horizon de 0 à 2 ans en 2026.

Le risque **qualité des données et conformité des processus IT** constitue la principale exception: bien qu'il reste majoritairement perçu comme un risque de court terme (73% en 2026), cette proportion recule par rapport à 2025 (81%), alors même que le risque progresse fortement dans le classement. La hausse de sa sévérité estimée s'accompagne ainsi d'une projection légèrement décalée vers le moyen terme.

**Figure 5** Horizon de survenance des 10 premiers risques et part des votes



# À L'HORIZON 10 ANS, UNE PRÉPONDÉRANCE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET CLIMATIQUES

Afin de compléter cette analyse, les assureurs ont pour la première année été interrogés sur les risques à deux horizons distincts: un horizon court terme (2 ans) et un horizon long terme (10 ans).

À horizon deux ans, le classement apparaît, sans surprise, très proche de celui analysé précédemment<sup>2</sup>. Il se caractérise par une place encore renforcée des environnements économique et politique, le maintien des cyberattaques comme risque majeur, ainsi que par la présence du dérèglement climatique et du risque systémique parmi les principales préoccupations.

À horizon 10 ans, en revanche, de nouvelles tendances se dessinent. Le top 5 laisse place à un resserrement des préoccupations autour de trois grands pôles structurants: le dérèglement climatique, l'économie et la technologie.

Le **dérèglement climatique**, classé en deuxième position ex æquo à court et moyen terme, devient la préoccupation centrale à long terme (41% des répondants le placent en première position à cet horizon). Cette évolution reflète son statut de risque « primaire »<sup>3</sup>, i.e., susceptible d'avoir des effets directs et indirects sur de nombreux autres risques, comme l'augmentation de la sinistralité, les tensions sur l'assurabilité de certains territoires ou les déséquilibres économiques induits.

**L'environnement économique** s'impose également comme un enjeu majeur à horizon de dix ans. Il est rejoint par un autre risque d'ordre économique: le risque d'**inassurabilité**, intégré à la cartographie depuis

l'édition 2025. Ce risque est par ailleurs identifié par la profession comme l'un de ses principaux défis, dans une perspective qui peut également ouvrir des opportunités de redéfinition des couvertures et des modèles assurantiels (cf. encadré 2).

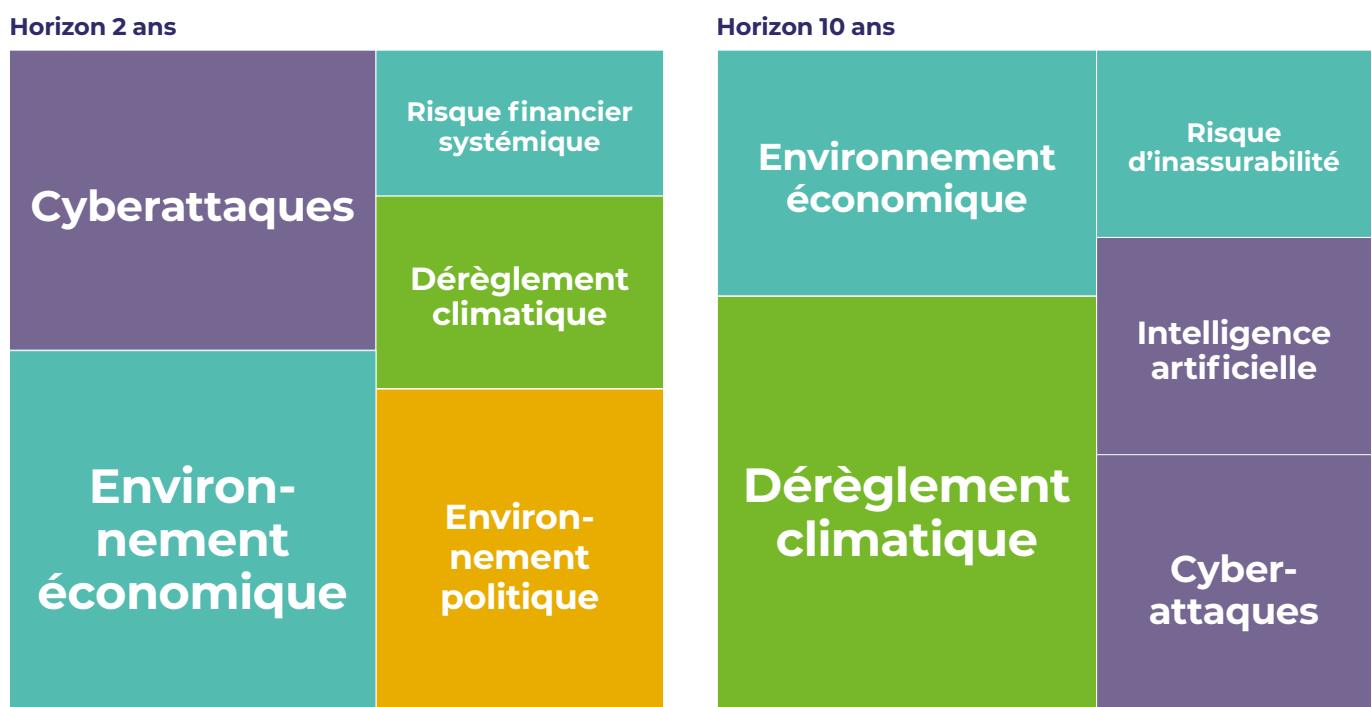
Sur le plan technologique, le risque de **cyberattaques**, historiquement premier du classement, est rejoint à long terme par celui lié à l'**intelligence artificielle**. Ce dernier est aussi identifié par la profession comme un défi majeur, tant en matière de transformation des métiers que de gouvernance des risques.

À l'inverse, les risques liés à l'**environnement politique**, très présents à court terme, reculent dans la hiérarchie des préoccupations à horizon de dix ans, traduisant une vision plus structurelle et moins conjoncturelle des risques à long terme.

<sup>2</sup> À noter que l'horizon historique est de 0 à 5 ans, avec une demande de précision sur l'horizon de survenance, contre spécifiquement 2 et 10 ans ici. Ceci explique notamment la 2<sup>e</sup> place du risque de cyberattaques à 2 ans, alors que ce risque est en tête du classement précédent (à horizon 5 ans, donc).

<sup>3</sup> La notion de risque « primaire » est développée dans l'édition 2024 de la cartographie prospective des risques de France Assureurs, accessible [ici](#) (page 22, notamment).

**Figure 6** Classement des principales menaces pour le secteur, par horizon



**Note de lecture:** Les figures représentent le classement du Top 5 pour chaque horizon, la taille de chaque case étant proportionnelle avec le score du risque. Ainsi, à horizon 2 ans, c'est l'environnement économique qui constitue le risque principal (aire de la zone la plus grande), alors qu'à horizon 10 ans il s'agit du dérèglement climatique.

**Source:** Cartographie 2026 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs.



## **LES MENACES IDENTIFIÉES PAR LA PROFESSION POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE**

Depuis la dernière édition, les assureurs sont interrogés sur leur perception des menaces pour la société française, au-delà des seuls risques impactant le secteur de l'assurance. Cette analyse permet de fournir un éclairage d'experts du risque sur des sujets qui concernent l'ensemble de la société et de mettre en perspective les résultats obtenus concernant les entreprises du secteur.

# DES ENJEUX GLOBAUX ASSEZ PROCHES DE CEUX DU SECTEUR...

Le top 5 des menaces de court terme qui pèsent sur la société française présente de fortes similitudes avec celui établi pour les entreprises d'assurance, tout en faisant apparaître quelques différences notables.

**L'environnement politique**, classé au quatrième rang pour les entreprises, occupe ici la première place (contre une cinquième place en 2025). Cette position reflète les incertitudes croissantes liées à la situation politique nationale et internationale du moment, dont les effets sont perçus comme particulièrement directs pour la société. Le risque lié aux **inégalités et aux tensions sociales** est également nettement plus élevé vu de la société française, passant de la sixième à la deuxième position. Ce risque était également en seconde position du classement 2025 des menaces pour la société. Ces inquiétudes de court terme s'expliquent notamment par la répétition récente d'épisodes de tensions et de violences sociales.

**L'environnement économique** demeure par ailleurs un facteur de préoccupation majeur, comme dans l'édition 2025. À l'inverse, après une première place au classement des menaces pour la société en 2025, le **risque de dérèglement climatique** apparaît en retrait: s'il constitue un enjeu social structurant, ses effets sont en revanche perçus comme moins immédiats à court terme pour la société que pour les entreprises.

Enfin, les **cyberattaques** figurent toujours parmi les cinq principales menaces pesant sur la société française. Cette perception s'explique par les conséquences potentielles des attaques sur les services publics essentiels, tels que les administrations ou les hôpitaux, mais aussi par les risques croissants pesant sur les données personnelles des citoyens.

Figure 7 Classement des principales menaces pour la société française à horizon 2 ans



# ... MAIS DAVANTAGE CENTRÉS SUR L'AXE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE À 10 ANS

Nouveauté de l'édition 2026, les assureurs ont été également interrogés sur leur perception des principaux enjeux pour la société française à des horizons de deux et de dix ans. Cette approche permet d'élargir la lecture de la cartographie.

À horizon de dix ans, **l'enjeu économique** apparaît comme la préoccupation majeure pour la société. Il est rejoint par le risque lié aux bouleversements des **équilibres démographiques**, qui occupe une place centrale dans les dynamiques de long terme. Ce risque,

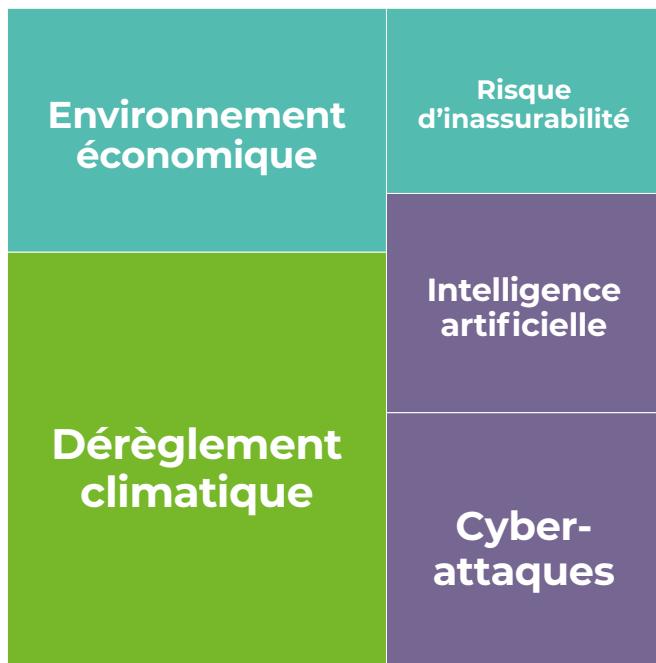
classé en 23<sup>e</sup> position à court et moyen terme pour les entreprises, est ainsi davantage mis en avant lorsqu'il s'agit d'anticiper les évolutions structurelles de la société.

Les risques liés aux **inégalités sociales** et à **l'environnement politique** demeurent également présents dans le classement de long terme pour la société, alors même qu'ils ne figurent plus dans le top 5 des préoccupations à long terme pour les entreprises. Cette différence souligne une perception plus large et plus diversifiée des enjeux sociaux par la profession, par rapport à leurs risques plus opérationnels ou économiques.

Enfin, le **risque climatique** progresse logiquement dans le classement à horizon de dix ans. S'il n'atteint pas le niveau observé dans le classement des risques à long terme pour les entreprises, il reste identifié comme un enjeu structurant pour la société, susceptible d'influencer durablement les équilibres économiques, sociaux et territoriaux.

Figure 8 Classement des principales menaces à horizon 10 ans, par échelle

## Horizon 10 ans – Entreprises



## Horizon 10 ans – Société française



# DES PERSPECTIVES PLUS OPTIMISTES À PLUS LONG TERME

En synthèse, la cartographie des risques intègre cette année une vision synthétique de l'inquiétude des assureurs vis-à-vis de la situation de la société française.

À la question « Quel est votre degré d'inquiétude vis-à-vis du pays ? », à horizons 2 et 10 ans, les réponses sont sans ambiguïté : **53 % des répondants déclarent un niveau d'inquiétude fort à très fort à horizon de deux ans, contre 34 % à horizon de dix ans.** Cette différence met en évidence une inquiétude particulièrement marquée à court terme, cohérente avec le contexte actuel d'incertitude économique, politique et géopolitique.

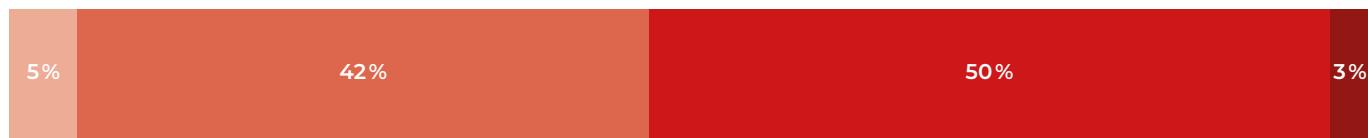
Il est toutefois remarquable de constater que cette perception contraste fortement avec les enseignements issus de la cartographie des risques publiée début 2025 par le *World Economic Forum*<sup>4</sup>. Bien que fondée sur un panel de répondants et un périmètre distincts, et centrée sur l'économie mondiale, cette analyse fait apparaître une inquiétude sensiblement plus élevée à long terme qu'à court terme, avec respectivement 62 % d'inquiétude forte à dix ans contre 36 % à deux ans.

Ce décalage souligne une spécificité française marquée : si les assureurs anticipent des risques élevés et immédiats à court terme, ils expriment en revanche une vision plus confiante des perspectives à long terme, suggérant une capacité perçue de résilience et d'adaptation du pays au-delà des turbulences actuelles.

<sup>4</sup> *World Economic Forum* : « *Global Risk Report 2025* », janvier 2025.

**Figure 9** Part des répondants par degré d'inquiétude, à horizon 2 ans et 10 ans

## À horizon 2 ans



## À horizon 10 ans



- Peu d'inquiétude
- Inquiétude modérée
- Forte inquiétude
- Très forte inquiétude

**Note de lecture :** 42% des répondants déclarent ressentir une inquiétude modérée vis-à-vis du pays à l'horizon 2 ans.

**Source :** Cartographie 2026 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs.

## Annexes

# Méthodologie

La Cartographie prospective 2026 de la profession de l'assurance et de la réassurance a été élaborée sous l'égide de la Commission Analyse des Risques de France Assureurs sur la base d'un questionnaire adressé fin 2025 aux dirigeants de la profession. 186 experts du risque provenant de 35 entreprises d'assurance et de réassurance qui représentent 95% des placements des assureurs français ont ainsi contribué à cette neuvième édition de la cartographie. Le questionnaire a été clôturé le 9 décembre 2025.

L'échantillon comporte:

- les directeurs responsables des risques représentés au sein de la Commission Analyse des Risques de France Assureurs;
- les dirigeants membres des autres commissions permanentes de France Assureurs ci-dessous: Assurances de Personnes; Assurances de Dommages et de Responsabilité; Économique et Financière; Réassurance; Distribution; Affaires Sociales; Numérique; Développement durable; Déontologie; Juridique, Fiscale et de la Concurrence; Lutte contre le Blanchiment des Capitaux.

Le questionnaire se décompose en quatre parties.

**La première évalue les risques pour le secteur à un horizon 0 à 5 ans,** sur des critères de fréquence et de sévérité et sur un horizon court (0-2 ans) ou moyen terme (3-5 ans). Pour chacune des deux

premières dimensions, il est demandé de noter chaque risque de 0 à 5, 0 ne représentant pas une menace et 5 une menace très importante. Pour la troisième année consécutive, les répondants ont également été invités à préciser l'horizon de survenance de ce risque: à court terme (0 à 2 ans) ou à moyen terme (3 à 5 ans). L'impact attendu sur le monde de l'assurance se limite à l'impact des causes sur l'entreprise d'assurance ou de réassurance. Sont concernés les effets sur les équilibres techniques (ratio combiné, chiffre d'affaires, niveau des primes, taux d'assurance, fréquence et coût moyen des sinistres), sur les équilibres financiers et prudentiels (ratio de solvabilité, valorisation des actifs ou du passif), ou sur d'autres dimensions liées à l'entreprise d'assurance (fiscalité, coût divers) et à sa stratégie (nouveaux produits, nouveaux modèles).

**La deuxième identifie les défis pour le secteur.** Il est demandé de choisir et classer les trois risques qui peuvent être considérés comme offrant également des opportunités de développement, sans horizon temporel. Dans le traitement des réponses, une note est attribuée allant de 3 pour l'axe de travail le plus important (classé en 1ère position) à 0 pour les risques n'ayant pas été sélectionnés. L'agrégation des réponses permet d'établir le classement des défis.

**La troisième a été retravaillée dans cette édition, et vise à identifier les cinq**

**principales menaces à deux échelles: entreprise et société française, et à deux horizons temporels: 2 et 10 ans.** Comme pour les opportunités, il est demandé de choisir et classer cinq risques considérés comme les plus importants dans les quatre configurations considérées. Dans le traitement des réponses, une note est attribuée allant de 5 pour le risque le plus important (classé en 1ère position) à 0 pour les risques n'ayant pas été sélectionnés. L'agrégation des réponses permet d'établir le classement des risques pour la société française.

**Enfin, la quatrième, nouveauté de la présente édition, porte sur l'évaluation du degré d'inquiétude des répondants vis-à-vis de la situation du pays,** en demandant de sélectionner un degré d'inquiétude sur une échelle de cinq valeurs allant de « pas d'inquiétude » à « très forte inquiétude », à l'horizon 2 ans et à l'horizon 10 ans.

La consultation élargie à l'ensemble des dirigeants des entreprises d'assurance permet d'affiner l'analyse en y intégrant le point de vue des professionnels responsables de branches d'activité ou de thématiques transversales.

Dans cet exercice de cartographie, une attention particulière est portée au fait de se détacher autant que possible de l'actualité: le classement sollicité doit être en mesure d'informer sur les signaux faibles.

### Groupes d'assurance participants à la 9<sup>e</sup> édition de la Cartographie des risques:

ACM, AEMA GROUPE, AG2R LA MONDIALE, ALBINGIA, ALLIANZ, AMDM, ARUNDO Re, AXA, GROUPE BPCE, BNP PARIBAS CARDIF, CCR, CHUBB, CNP, LE CONSERVATEUR, COVEA, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, GENERALI, GEN RE, GROUPAMA, GROUPE-SMA, IMA, KOREGE (ex-HSBC), MAE, MAIF, MAPA-MAB, MATMUT, MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES, NEUFLIZE VIE, PREVOIR, SCOR, SOGECAP, SURAVENIR ASSURANCES, SWISSLIFE FRANCE, THELEM, WAKAM.

# Liste et définition des risques

**A**

## Définition et identification des risques

Dans cette étude, les risques retenus représentent l'ensemble des défis auxquels la profession est confrontée. Ces derniers peuvent être déjà bien connus dans leur nature (impact réglementaire, par exemple) ou au contraire correspondre à des phénomènes nouveaux dont l'impact potentiel reste encore à définir (intelligence artificielle, par exemple).

Pour cette 9<sup>e</sup> édition, 24 risques ont été retenus. Ils peuvent être classés en six catégories: risque économique, environnemental, social et sociétal, technologique, politique et réglementaire. La définition de certains risques a évolué par rapport à l'édition précédente pour apporter plus de précision (cf. ci-dessous).

Pour chacun des risques ci-dessous, le texte présente une description du périmètre du risque dans un premier temps et une présentation des conséquences associées à ce risque dans un second temps.

**B**

## Description des risques de la cartographie 2026

Les risques suivis d'un astérisque \* sont ceux qui affectent directement les entreprises d'assurance et qui sont considérés dans l'analyse Own Risk and Solvency Assessment (ORSA), avec ou sans quantification.

### 1. **RISQUES ÉCONOMIQUES**

● **Équilibres démographiques:** ruptures résultant de l'évolution de la mortalité et de la natalité (par exemple, nouveaux traitements contre le cancer, forte croissance de l'obésité, évolution du taux de fécondité, etc.) avec un impact significatif sur l'évolution tendancielle de l'espérance de vie, notamment en bonne ou en mauvaise santé, et la pyramide des âges.

→ *Le risque aurait des conséquences sur les équilibres publics-privés dans la prise en charge des risques sociaux, sur l'offre de nouveaux services à la personne, mais également sur les comportements de consommation (allocation de richesse, retraite, dépendance) et l'inflation des frais de santé.*

● **Environnement économique\*:** dérive d'un ou plusieurs agrégats économiques (par exemple récession, stagflation, déflation...) dans un contexte d'instabilité croissante et de marges de manœuvre limitées de la politique économique.

→ *Le risque aurait notamment pour conséquences une hausse du risque de rachat et des impacts négatifs sur les marchés (financiers, immobiliers, etc.). En non-vie, le risque de souscription serait particulièrement affecté en lien avec la dégradation du pouvoir d'achat.*

● **Risque financier systémique\*:** intensification du risque résultant d'interdépendances non maîtrisées et d'une plus forte concentration des échanges sur un

nombre limité d'intermédiaires (bourses, banques, monnaies, etc.).

→ *Il pourrait en résulter une crise financière mondiale.*

● **Risque de transition vers une économie bas carbone\*:** ensemble des impacts financiers résultant d'une transition vers une économie bas-carbone désordonnée, tardive ou abrupte. Cela comprend le risque technologique et le risque posé par la nécessaire adaptation de l'investissement industriel.

→ *Il en résulterait une très forte hausse du coût du carbone dans un contexte de forte dépendance de certains secteurs aux énergies carbonifères, avec in fine une hausse des prix et une baisse de l'activité. Il pourrait également en résulter une difficulté à évaluer le coût du risque.*

● **Risque d'inassurabilité\*:** en raison d'un risque marqué par une évolution de la fréquence et/ou du coût, raréfaction de l'offre assurantielle ou forte augmentation des primes nécessaires, exclusions de contrats ou de garanties.

→ *Il en résulterait une possible remise en cause du modèle assurantiel, avec pour conséquences une moindre prise de risque des agents économiques et in fine un risque pour l'économie dans son ensemble, et un risque réputational pour l'assureur.*

## 2. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

■ **Environnement et biodiversité:** amplification des pollutions et de l'artificialisation des sols, déforestation, disparition accélérée de la biodiversité et de certains écosystèmes, dégradation des sols et des eaux (usage de pesticides, agriculture intensive, raréfaction des ressources, etc.).

→ Ces éléments auraient un impact sur la santé physique et mentale et sur l'accès à l'alimentation. La disparition de certains écosystèmes accentuerait l'exposition humaine aux risques environnementaux (inondations, îlots de chaleur, émergence de maladies infectieuses).

■ **Dérèglement climatique\*:** augmentation de la fréquence et de la sévérité des événements climatiques (sécheresse, tempêtes, inondations...). Ces sinistres peuvent être aigus (par exemple tempêtes) ou chroniques (par exemple montée des eaux).

→ Il aurait des conséquences systémiques notamment sur les biens, les infrastructures, la santé des populations, les flux migratoires et l'ensemble du système économique.

■ **Pénurie de matières premières et énergétiques:** raréfaction ou apparition de contraintes concernant l'exploitation, la production ou le transport de matières premières et énergétiques qui conduiraient à des pénuries de matières non substituables.

→ Ces pénuries auraient un effet récessif direct et contribuerait à la hausse des tensions géopolitiques.

■ **Risque pandémique\*:** augmentation du nombre de maladies non identifiées à propagation massive et rapide, notamment infectieuses, favorisée notamment par le commerce international et le tourisme. Apparition d'une résistance accrue aux antimicrobiens.

→ Le risque aurait pour conséquence un engorgement, voire un effondrement, des systèmes de santé pouvant porter préjudice à la population. La réaction des pouvoirs publics est susceptible d'avoir un impact macroéconomique et sociétal fort (par exemple confinement, fermeture des frontières, etc.).

■ **Événement naturel exceptionnel\*:** événement naturel (par exemple tremblement de terre, crue de la Seine, super-volcans, éruptions solaires, météorites, etc.) dont les conséquences peuvent être exacerbées par la densification urbaine et des réseaux de télécommunication.

→ La survenance d'un tel événement à proximité de métropoles ou de sites à risque ou son impact sur la chaîne de valeur et les réseaux pourraient générer, par effet d'entraînement, de graves conséquences humaines et économiques.

## 3. RISQUES SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

■ **Inégalités et tensions sociales\*:** augmentation de l'écart de revenus ou des conditions de travail entre les différentes professions et catégories sociales, dans un contexte aggravant d'évolution technologique forte (notamment le recours à l'intelligence artificielle), avec une précarisation durable d'une partie de la population.

→ Cette évolution aurait un impact sur le risque et la consommation d'assurance (moindre couverture, hausse de la fraude), ainsi que sur le nombre d'émeutes et de violences urbaines. Il pourrait en résulter une hausse du risque politique.

■ **Dégénération de la santé physique et mentale.** Évolution des modes de vie (sédentarité, omniprésence des outils numériques, perturbateurs endocriniens et recours accru aux substances psychoactives) conduisant à la dégradation de la santé physique (obésité, cancers, dérèglements hormonaux, etc.) et à l'augmentation de la prévalence de certains troubles psychiques (addiction, surmenage, etc.) ou neurodéveloppementaux (trouble du spectre autistique, etc.).

→ Ce phénomène aurait des conséquences économiques pour les victimes (perte de compétences, difficulté de maintien dans l'emploi) et pour la profession de l'assurance (hausse des prestations en santé).

■ **Crise migratoire:** augmentation des migrations non maîtrisées à l'échelle internationale (guerres, conséquences climatiques ou économiques) ou nationale (désertification des espaces ruraux au profit des centres urbains).

→ Cette crise aurait des conséquences sanitaires (développement de

## 4. RISQUES TECHNOLOGIQUES

*bidonvilles), sociales (difficulté d'intégration et d'habitat) et économiques (disparition de pôles d'activité, dépendance accrue des ménages ruraux à la voiture).*

■ **Risques RH:** accroissement des risques liés à la gestion des ressources humaines du fait de pénuries ou d'inadéquation des compétences, d'évolutions des moteurs motivationnels des salariés et d'une dégradation de la relation employeur-employé.

→ *Cela accroîtrait la difficulté à trouver les compétences adéquates, à fidéliser les salariés et dégraderait la qualité de service ainsi que la continuité de l'activité.*

■ **Risque lié à la conduite des affaires\*:** risque encouru par les clients (consommateurs, professionnels, entreprises, etc.), les institutions financières ou, de façon plus globale, par les marchés du fait des comportements inappropriés d'un ou plusieurs acteurs des secteurs de la banque ou de l'assurance, qu'il s'agisse d'une institution financière ou de son personnel<sup>5</sup>.

→ *Le risque lié à la conduite des affaires générerait d'importants préjudices pour le consommateur et, par conséquent, pourrait détériorer la confiance des consommateurs et la réputation des professionnels. Les pouvoirs publics pourraient alors être amenés à réglementer et/ou à légiférer.*

<sup>5</sup> L'International Association of Insurance Supervisors (IAIS) donne la définition suivante: « *Conduct of business risk can be described as the risk to customers, insurers, the insurance sector or the insurance market that arises from insurers and/or intermediaries conducting their business in a way that does not ensure fair treatment of customers.* » dans son rapport Issues paper on conduct of business risk and its management, publié en novembre 2015. Cf. Revue ACPR, n°26, janvier-février 2016, p.15.

■ **Qualité des données et conformité des processus IT\*:** la profusion de données accroît le risque relatif à leur utilisation (fiabilité, lisibilité, pérennité et contrôle) notamment en rendant nécessaire le recours aux modèles et algorithmes de décisions (effet « boîte noire »). Le recours de plus en plus fréquent à un stockage des données sur le *cloud*, en particulier à l'étranger, et une dépendance croissante aux outils informatiques renforce de plus le risque de fuite de données, voire d'impossibilité d'accès aux outils. La numérisation des assureurs et un recours accru à l'intelligence artificielle (IA) concourent à augmenter ces risques.

→ *Les risques pourraient alors être réputationnels, en cas de décision contraire à l'éthique ou de fuite de données, ou opérationnels en cas d'inadéquation de l'algorithme à une situation nouvelle ou en cas d'erreur de développement ou d'incapacité d'accès aux données ou aux outils.*

■ **Cyberattaques\*:** aggravation des cyberattaques, en particulier majeures, en nombre et en exposition, apparition de nouvelles formes et techniques, accroissement de la vulnérabilité (atteinte aux infrastructures majeures, voitures autonomes, pacemakers, objets connectés)

→ *Les conséquences seraient d'ordre économique (au niveau de l'individu, de la société comme du pays) et géopolitique. Elles favoriseraient par ailleurs l'émergence de nouvelles formes de criminalité organisée.*

■ **Disruption du secteur de l'assurance\*:** provoquée par l'arrivée de nouveaux acteurs, parfois non soumis à la réglementation (GAFAM et insurtechs), et de nouveaux modes de consommation à la suite de progrès issus de l'intelligence artificielle.

→ *Elle aurait pour conséquence des pertes de parts de marché, voire des faillites pour les assureurs traditionnels.*

■ **Intelligence artificielle:** les avancées de l'IA et la diffusion rapide des outils l'utilisant permet de gagner en productivité. Cela peut cependant s'accompagner de risques pour l'économie, la société (désinformation, cybercriminalité, enjeux éthiques, bouleversement du marché du travail) et les entreprises (contrôle déficient de l'usage de l'IA dans les algorithmes).

→ *Les conséquences pour les assureurs seraient majoritairement indirectes mais potentiellement sévères, de la simple dégradation de matériels à la perte d'exploitation, voire dans des cas extrêmes à la mise à l'arrêt de certaines activités économiques. Elles pourraient être directes en cas de déficience du contrôle de l'usage de l'IA dans les algorithmes.*

■ **Vulnérabilité des infrastructures stratégiques:** des dysfonctionnements internes peuvent provoquer des accidents sur des infrastructures industrielles ou de réseaux (par exemple black-out). Ce risque est accentué par le vieillissement des infrastructures et l'insuffisance des contrôles sur les sites à risque (manque de moyen, sous-traitance, etc.).

→ *Les coûts seraient matériels, humains (pertes humaines, impact sur la santé), mais également économiques et environnementaux.*

## 5. RISQUES POLITIQUES

■ **Environnement politique\***: risques nationaux, européens ou mondiaux. Ces risques se caractérisent par la résurgence de conflits, de l'isolationnisme, la perte de confiance vis-à-vis du gouvernement, la montée des populismes, une archipelisation des sociétés et la hausse des blocages ou de l'instabilité politique. Au niveau mondial, ce risque est accentué par l'incapacité des instances à résoudre des problèmes économiques, climatiques ou géopolitiques.

➔ *Les risques politiques français, européens et mondiaux pourraient avoir un impact sur la réglementation du secteur (pour les deux premiers risques), sur l'activité à l'international (pour les deux derniers risques) et sur les actifs (valorisation, impact sur les marchés financiers et les matières premières). Ils pourraient également se traduire par des mouvements de population et des perturbations des flux commerciaux.*

■ **Risque de terrorisme**: le risque d'attaques terroristes s'accroît avec l'apparition de nouvelles formes d'action et de nouvelles cibles, mais également avec la hausse des tensions géopolitiques<sup>6</sup>.

➔ *L'impact pourrait être important sur la fréquence des sinistres.*

<sup>6</sup> Le CRO forum donne la définition suivante d'« Evolving terrorism »: «The risk of terrorism has been constantly evolving over the last two decades. Due to its changing nature, the assessment of this risk is made difficult and above all subjective: it is impossible to learn and infer from the past in order to model the future in the same way as we do with Nat Cat perils for instance. This makes any probabilistic modelling on this risk difficult and this is why assessing the plausibility of a specific type of terrorist attack in the future largely relies on expert judgment. Potential threats are NBC terrorist attacks (Nuclear, Biological, Chemical, Radiological) and other non-conventional terrorist attacks on computer systems and industrial installations (Cyber terrorism, Electro-Magnetic Pulse (EMP))».

## 6. RISQUES RÉGLEMENTAIRES

■ **Risque de non-conformité et de sanctions\***: évolution des modalités de contrôle (fréquence et méthodes, notamment avec l'utilisation de l'IA), ainsi que du niveau des sanctions. En outre, l'évolution des systèmes d'information contribue également au risque de perte de maîtrise des données, notamment personnelles.

➔ *Le risque serait opérationnel et réputationnel; l'impact serait important sur les coûts de fonctionnement (sanctions ou mise en conformité).*

■ **Changement réglementaire\***: risque d'avalanche réglementaire avec notamment un risque de surtransposition des directives européennes et des changements potentiellement rétroactifs. Certaines évolutions pourraient entraîner des conséquences opérationnelles, stratégiques, comptables ou prudentielles.

➔ *Le risque serait stratégique. Les conséquences pourraient toucher les entreprises en termes de coûts avec en particulier l'affectation de ressources dédiées. De nouvelles réglementations pourraient pénaliser le business model avec une prise en compte insuffisante du principe de proportionnalité. Des évolutions des normes comptables ou du référentiel prudentiel pourraient conduire à une illisibilité du bilan et accroître le risque financier*

**L'ensemble de ces risques seraient susceptibles d'avoir un impact sur la souscription de contrats d'assurance, la sinistralité, les fonds propres ou le ratio de solvabilité des entreprises d'assurance.**



## Évolution de la liste des risques retenus

### Principaux risques modifiés

#### Économique: risque de transition vers une économie bas carbone

L'intitulé de ce risque a été précisé pour spécifier la transition vers un objectif bas carbone (précédemment Risque de transition). Sa définition englobe les dimensions technologique et industrielle de cette transition.

#### Économique: risque d'inassurabilité

La notion d'inassurabilité a été élargie pour inclure le cas d'une forte augmentation des primes.

#### Technologique: qualité des données et conformité des processus IT

La définition du risque a été enrichie pour mentionner le recours au stockage cloud et le risque de fuite / incapacité d'accès aux données et outils.

#### Technologique: intelligence artificielle

La définition du risque mentionne désormais la possibilité de contrôle déficient de l'usage de l'IA dans les algorithmes, qui constitue un risque direct pour les entreprises.

**Réglementaire:** les définitions des deux risques ont été clarifiées pour faire ressortir la distinction entre un risque opérationnel (non-conformité et sanctions) et un risque stratégique (changement réglementaire).

**Responsable**

Guillaume BENETEAU (Allianz France)

**Référents FRANCE ASSUREURS**

Coline FOUCHÉ – Myriam LÉVY

**Membres du groupe de travail**

Geoffroy QUETIER (Abeille Assurances)

Sophie DECUPERE (Abeille Assurances)

Tuan LE HUU (ACM)

Benjamin KOHL (ACM)

Hamza RABHI (Aéma Groupe)

Delphine OPITZ (Aéma Groupe)

Ahmed CHENNOUFI (Aéma Groupe)

Maxime CALMEJANE (Allianz France)

Anne FRANÇOIS (Allianz France)

Delphine VAILLANT (Axa France)

Muriel THIBAUD (BNP Paribas Cardif)

Antoine BRUN (BPCE)

Régis SERVADIO (Chubb)

Alan GENET (CNP Assurances)

Ilan SAINTE-AGATHE (CNP Assurances)

Benjamin LAVILLE (Corum Life)

Sandrine MOURET (Corum Life)

Théo BRIGY (Covéa)

Lily Aldjia BEZHOUH (Generali France)

Julie GRANET (Generali France)

Romain CAMPANA (Groupama)

Patricia QUINIOU (Groupama)

Nicolas MAGUY (Macif)

Vincenzo VITALE (Macif)

Yoan BOUYER (Maif)

Nicolas MAUREL (Maif)

Caroline COUTURE (Matmut)

Alexia LOEVENBRUCK (Matmut)

Aline BASSEZ (Scor)

Rebecca CHEETHAM (Scor)

Emmanuel GRANDJEAN (Scor)

Jean-Charles GUEGANOU (SMABTP)



26, boulevard Haussmann  
75009 Paris

Rue du Champ de Mars 23  
1050 Ixelles  
Bruxelles-Capitale

**franceassureurs.fr**

 FranceAssureurs